

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF | SPORT À PARTIR DU 28 NOVEMBRE

- Sortir se promener, marcher, pratiquer une activité **individuelle de plein air**



3H
PAR JOUR
MAXIMUM



- Espace public accessible** : stade, terrain de sport découvert (ex : tennis, équitation, athlétisme, golf, marche...)

- Pratiquer des **activités nautiques** (y compris pêche)



20KM
AUTOUR DU
DOMICILE

-18A

ACTIVITÉ INDIV
EN CLUB

- Pratiquer une activité sportive extra-scolaire **en club pour les mineurs** (-18 ans) mais uniquement **individuelle et en extérieur**

Source : Ministère des Sports et CNOSEF

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF | SPORT À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE

- Fin du confinement mais instauration d'un couvre-feu** partout en France de 21h à 7h



- Toutes les activités extra-scolaires pour les mineurs en intérieur et en extérieur pourront reprendre (activités sportives pratiquées en club)
- Pas de limite de déplacement imposé**

~~LIMITE
DÉPLACEMENT~~



- Les stations de ski seront accessibles** pendant les vacances scolaires de Noël mais **les remontées mécaniques resteront fermées**

Source : Ministère des Sports et CNOSEF

Pour les MINEURS

Reprise de la gym si le nombre des contaminations est < 5000 et sous réserve de la décision de la municipalité

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF | SPORT À PARTIR DU 20 JANVIER

-5000
CONTAMINATIONS
/ JOUR



REPRISE
ACTIVITÉS
PHYSIQUES ET
SPORTIVES

- Possibilité pour les adultes de **reprendre une activité de sport collectif, de sport de contact en club en intérieur et en extérieur si l'évolution de la situation sanitaire le permet** (si le nombre de contaminations reste sous la barre des 5 000 cas par jour).

Source : Ministère des Sports et CNOSEF

Pour les MAJEURS